

Conseil de Quartier le compte-rendu

Marendiers

Réunion du jeudi 8 octobre 2015 – Groupe Scolaire



Corinne VINCENT,
coprésidente habitante



Amandine GAILLARD,
coprésidente élue



L'ACTIVITÉ DE VOTRE CONSEIL

➤ Présence et échanges avec la Police Municipale

• **Parc du Fort et ses abords** : le policier municipal rappelle le dispositif de surveillance humaine qui a été mis en place cet été avec en renfort la mise en service de plusieurs caméras de vidéo surveillance. Les forces de police nationale et municipale ont accentué les passages dans ce secteur. Une seule intervention significative est à noter au niveau du site du complexe sportif Pierre Mendès France. Les riverains témoignent leur satisfaction sur les moyens déployés et signalent que les incivilités ont fortement diminué. L'utilisation de pétards a encore posé problème. Le policier municipal rappelle que la vente est interdite et répréhensible. Les commerçants sédentaires et non sédentaires sont bien informés de cette disposition et la police municipale veille à son respect. Le problème est qu'il est possible d'acheter des pétards sur des sites internet, ce dont ne se privent pas quelques personnes. Le policier municipal informe le conseil de quartier que le stationnement sur trottoir est passible dorénavant d'une contravention de 135 euros (35 euros auparavant).

• **Rue Gustave Courbet** : une conseillère de quartier signale qu'une voiture stationne régulièrement dans cette rue avec un

comportement de ses passagers non acceptable sur la voie publique.

Le conseil de quartier interroge le policier municipal sur le régime de priorité entre l'impasse privée débouchant du lotissement Les Prés Fleuris et l'impasse des Marendiers. Enfin, concernant la disparition de chats dans le quartier, le policier municipal invite les plaignants à se rapprocher de la SPA

• **Rue de la Croix Rousse** : une riveraine signale le débordement sur trottoir d'une haie

➤ Bilan de la période estivale dans le parc du Fort et environs : barbecue et dispositif de vidéosurveillance

L'autorisation de faire des barbecues dans le parc a été reconduite cette année. Le policier municipal indique qu'il n'y a eu que quatre rappels à l'ordre durant la saison ; le bilan est donc positif. Ceci étant, le conseil de quartier tient à rappeler qu'il reste toujours hostile à cette activité, et exprime sa crainte de voir un jour un incendie faire beaucoup de dégâts.

➤ Action droits et responsabilités au collège Boris Vian : formation du 16 octobre et calendrier des prochaines interventions

Le principe de cette démarche s'appuie sur l'installation au sein du collège d'une exposition sur les droits et les responsabilités, sur une formation du personnel encadrant de l'établissement et des conseillers de quartier volontaires et sur une rencontre pour les classes concernées avec un binôme composé d'un juriste de l'association «Le Mas infos droits victimes de Saint-Priest» et d'un conseiller de quartier sur cette thématique.

Après deux années d'expérience positive de l'action droits et responsabilités et d'autres actions pour faire reculer les violences en milieu scolaire, la gouvernance du collège signale que les incivilités ont fortement diminué et que le nombre de faits violents au sein du collège ne cesse de baisser.

Pour les séances à venir, la Ville mettra à la disposition des conseillers de quartier encore plus de supports pédagogiques pour faciliter leurs missions aux côtés des juristes de l'association Le Mas dont la qualité des interventions est soulignée. Cinq conseillers de quartier sont partants pour s'impliquer dans cette action de médiation.

➤ Mise en place d'un groupe de travail : animation fête des lumières

Le conseil de quartier souhaite pouvoir reconduire le 8 décembre une animation semblable à l'année dernière autour d'une balade aux lampions, animation musicale et boissons chaudes offertes en fin de parcours. La déambulation rejoindra le quartier du Village. Des chasubles estampillées Conseils de Quartier seront mises à disposition de l'encadrement. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'organisation et la réussite de cet événement.

➤ Proposition de création d'un groupe de travail points rencontre habitants avec un questionnaire.

Plusieurs conseils de quartier ont engagé des démarches pour aller à la rencontre des habitants sur la base d'un questionnaire afin de recueillir leurs attentes. L'objectif de ces points rencontres est aussi de faire connaître les conseils de quartier, de parler de leurs actions et d'inviter les habitants à y participer.

Il est proposé de mettre en place cette action avant le renouvellement des conseils de quartier prévu pour 2016 en travaillant dans un premier temps à l'organisation d'un point rencontre devant le groupe scolaire. Des conseillers se portent volontaires pour y réfléchir et élaborer un questionnaire.

➤ Retour sur la réunion du 28 septembre sur la révision de la Charte aéroport

Le projet de nouvelle charte pour l'environnement de l'aéroport de Lyon Bron a été présenté par les responsables des aéroports de Lyon. Fruit d'un long travail ▼

entre acteurs institutionnels de l'aviation civile, collectivités, associations de défense de l'environnement, usagers, gestionnaire de l'aéroport, la charte aboutit à un compromis portant sur le nombre de vols annuels (80000 mouvements), sur les trajectoires des vols à vue pour limiter l'impact sur les habitations de Saint-Priest, sur les horaires d'entraînement avec des restrictions le soir et le week-end, sur l'adoption par les pilotes d'engins turbopropulsés de procédures dites de moindre bruit (monter plus vite quand cela est possible), sur l'obligation pour les hélicoptères de voler le plus haut possible lorsqu'ils n'assurent pas une mission de service public, sur le suivi de la charte avec mise en place d'un tableau de bord comportant plusieurs indicateurs dont le détail des vols de nuit, sur les mesures de sensibilisation des pilotes et l'adoption de sanctions pour toutes infractions disciplinaires de non respect des consignes.

En ce qui concerne les restrictions horaires, les vols sont désormais interdits le samedi entre 12h et 15h du 1^{er} avril au 31 octobre. Cette restriction s'ajoute à celle du dimanche après midi obtenue par la première charte. Mais les horaires du soir n'ont pas changé que ce soit en heure d'été (20h) ou en heure d'hiver (21h). La charte ne comporte donc pas de nouvelles restrictions horaires pour le soir.

Les représentants de L'Association d'Intérêt Local du Fort, membres du conseil de quartier, précisent que l'association ne signera pas la charte car la question des vols de nuit n'est pas traitée comme elle l'aurait souhaité.

➤ Point sur les actions de prévention contre les moustiques

L'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (E.I.D.) est intervenue tout l'été chez les particuliers pour les conseiller et les sensibiliser. L'objectif est de rappeler aux personnes qu'il faut éviter les eaux stagnantes. Le conseil de quartier regrette que certains riverains se montrent réfractaires à accueillir les techniciens. Les coordonnées de l'EID sont les suivantes : contact@eid-rhonealpes.com ou au 04 79 54 21 58 ou 04 72 02 13 73

➤ Bilan de l'expérimentation de fermeture du chemin de Saint-Martin le dimanche

L'expérimentation de fermeture du chemin de Saint-Martin le dimanche s'est avérée concluante; la fréquentation a été très élevée et milite en faveur d'une pérennisation. Les conseillers de quartier n'ont pas constaté des reports du trafic routier qui auraient pu créer des nuisances. La Ville a conscience que certains petits dysfonctionnements concernant le retrait des barrières ont été constatés le lundi matin. En cas de pérennisation de cette voie verte le dimanche matin, des barrières gérées automatiquement seront installées.

➤ Information sur le stationnement devant le groupe scolaire des Marendiers

Une rencontre a eu lieu le 12 octobre dernier pour réfléchir aux améliorations possibles en matière de stationnement aux abords du groupe scolaire. Des propositions seront étudiées par le service voirie-circulation de la Ville.

➤ Point voirie : demandes des conseillers de quartier

- **Rue Jean de la Bruyère** : le conseil de quartier s'interroge sur l'installation d'un nouveau container à verres alors qu'aucune demande n'a été formulée par les habitants. Des propositions de repositionnement seront faites.
- **Rue Jean de la Bruyère** : Il est demandé que deux quilles soient rajoutées sur le marquage au sol en forme de « zébras » afin d'empêcher le stationnement continu qui génère un problème de visibilité au niveau du carrefour.
- **Devant le collège Boris Vian** : il est confirmé que le coussin lyonnais sera reposé.
- Le conseil demande que le nécessaire soit fait pour fermer les armoires téléphoniques sur trottoir.
- **Devant le groupe scolaire** : il est demandé que les plots soient reposés dans les meilleurs délais.
- **Rue Gustave Flaubert** : des riverains signalent un affaissement de voirie suite à des travaux d'assainissement.
- **Bande de roulement rue Eugène Labiche et**

trottoirs Jean de la Bruyère : les conseillers signalent des trous qui sont dangereux pour les usagers.

➤ Tableau de bord : retour sur la réunion inter quartiers du 11 septembre et actualisation du document

Le tableau de bord est un outil de recensement des demandes des conseillers de quartier. Les référents de chaque conseil de quartier se sont retrouvés en mairie pour partager leurs visions quant à l'évolution de ce tableau. Le service informatique de la Ville sera le maître d'œuvre des modifications à apporter.

➤ Informations Mairie :

• **Calendrier des assemblées de quartier 2015 et préparation de ces rencontres: L'assemblée de quartier pour le secteur Marendiers se tiendra le 19 novembre à 18h30 au groupe scolaire des Marendiers.**

Comme les années passées, l'assemblée se déroulera en trois temps : revue des projets portés par les conseillers au cours de l'année écoulée, échanges entre la salle et Monsieur le Maire accompagné des élus, buffet pour prolonger ce temps de convivialité. L'an dernier, 110 personnes ont participé à l'assemblée de quartier.

• **Présentation de la charte déclin' propreté et implication des conseillers de quartier** : Le travail d'élaboration de la charte commencé il y a plus d'un an est en phase de finalisation. La charte a été présentée à tous les co-présidents le 13 octobre. Les engagements prévus concernent trois collèges : les collectivités Ville et Métropole, les commerçants et les usagers. L'adoption de la charte a fait l'objet d'une proposition de rapport inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 29 octobre. La signature officielle est programmée le 10 novembre. Seront invités les représentants des commerçants, de la Métropole, les élus et l'ensemble des conseillers de quartier. Une campagne de communication accompagne le lancement de cette charte. Tous les partenaires s'accordent à reconnaître que l'adoption de cette charte n'est pas une fin en soi mais bien le début d'une démarche volontaire de toutes les parties prenantes. Des conseillers de quartier seront sollicités pour assurer le suivi de la mise en œuvre de cette action.



VILLE DE SAINT-PRIEST ▶

Contact mairie "Conseils de quartier" :
Vanessa Lemazurier
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale
Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina
69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier « Marendiers » c'est...

17 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :
BIED Marie-Odile, BLANCHEMANCHE Caroline, COCHET Philippe,
D'AGOSTINI Marie-Hélène, DERKAQUI Mohammed, DURAND Pierre,
GHARBI Semin, **GUILLAUD Monique**, **LE NIR Michel**, **PONTIER Jean-Louis**,
PREVOST Bernard, RAMLA Linda, TOFFANIN Hervé, VERISSEL André,
VINCENT Corinne, **VITO Michel**, ZAMBARDI Stéphane.